

RISQUES CYCLONIQUES SUR LES CHANTIERS

De novembre à avril, **les cyclones peuvent frapper à tout moment et causer de graves dégâts.**

Pour limiter les risques, il est essentiel de suivre les bulletins météo, anticiper, et respecter les consignes en tenant compte des alertes. La sécurité doit être intégrée dès la préparation du chantier.

Les travaux en cours de construction ou de rénovation sont concernés.

Pré-alerte cyclonique

SOYEZ ATTENTIFS

En menace cyclonique dans les 72 h, soyez attentifs et sécurisez le chantier en rangeant, arrimant et protégeant les installations-matériels.

ALERTE ORANGE

PRÉPAREZ-VOUS

24 h avant l'arrivée du cyclone, fixez, démontez ou arrimez solidement toutes les installations, conteneurs, matériels et équipements du chantier. Sécurisez les structures et réseaux. Mettez les engins à l'abri. Retirez les géotextiles des clôtures, les bâches des échafaudages. Pour les chantiers amiante, prévenir le risque de pollution environnante par une décontamination préalable et la sécurisation du confinement.

ALERTE ROUGE

QUITTEZ LE CHANTIER

À l'annonce du passage à l'alerte rouge, quittez le chantier pour vous mettre à l'abri. Évacuez le site et les bureaux. Coupez l'eau et l'électricité. Respectez les consignes de confinement des autorités.

ALERTE VIOlette

CONFINEZ-VOUS

En alerte cyclonique violette, ne sortez pas et ne circulez pas. Suspendez le chantier.

PHASE DE SAUVEGARDE

INFORMEZ-VOUS ET RESTEZ PRUDENT

En phase de sauvegarde, attendez l'autorisation de circuler des autorités, inspectez et sécurisez le chantier, signalez les dommages, facilitez l'accès aux services d'intervention (Eaux, élec...)

Avant la reprise des travaux : réalisez un contrôle complet des installations et équipements du chantier avant le redémarrage de la production.

Retrouvez toutes les consignes sur preventionbtp.fr



**NUMÉRO URGENCE
15 ; 17 ; 18 et 112**

Réf. : 19 A 03 25

RISQUES CYCLONIQUES SUR LES CHANTIERS

De novembre à avril, **les cyclones peuvent frapper à tout moment et causer de graves dégâts.**

Pour limiter les risques, il est essentiel de suivre les bulletins météo, anticiper, et respecter les consignes en tenant compte des alertes. La sécurité doit être intégrée dès la préparation du chantier. **Les travaux en cours de construction ou de rénovation sont concernés.**

Pré-alerte cyclonique

SOYEZ ATTENTIFS

- **RANGEZ** le chantier.
- **VÉRIFIEZ** l'attache des installations de la base vie.
- **MINIMISEZ** les excavations ouvertes et les coffrages en vrac.
- **PRÉVOYEZ** du matériel et de la main-d'œuvre pour achever les préparatifs.
- **SÉCURISEZ** les talus, fouilles et base de grues.
- **ANCREZ, ARRIMEZ** ou **DÉMANTELEZ** tout objet risquant d'être soufflé par le cyclone.
- **PLANifiez** le ramassage des bennes de chantier.
- **ÉLAGUEZ** les arbres.

ALERTE ORANGE

PRÉPAREZ-VOUS... 24 h avant le cyclone

- **FIXEZ** solidement ou démontez les échafaudages.
- **SÉCURISEZ** les fenêtres.
- **RETIREEZ** ou **ANCREZ** les installations temporaires et les conteneurs de stockage.
- **VIDEZ** les bennes de chantier, les recouvrir de filets si nécessaires.
- **VIDANGEZ, ARRIMEZ** ou **RENTREZ** les WC chimiques.
- **REPLIEZ** ou **AMARREZ** solidement les plateformes de travail en encorbellement (PTE).
- **STOCKEZ** les banches et les blindages à plat ou sur-lester les banches coffrées à la verticale. Pour les murs coulés, non maintenus par un plancher, renforcer la stabilisation.
- **DESCENDEZ** et **REPLIEZ** les flèches des

ALERTE ROUGE

QUITTEZ LE CHANTIER

- **SUSPENDRE** le chantier.
- **eau et électricité.**
- **ÉVACUEZ** le site et les bureaux.
- **RESPECTEZ** les consignes de confinement.

ALERTE VIOLETTE

CONFINEZ-VOUS

- **SORTIES ET CIRCULATION INTERDITES**
- **CHANTIER SUSPENDU**

PHASE DE SAUVE-GARDE

TENEZ-VOUS INFORMÉ DES RISQUES PERSISTANTS

- **CONSTITUEZ** une équipe de contrôle des dommages.
- **INSPECTEZ** le chantier, sans vous mettre en danger.
- **IDENTifiez** et **COMMUNIQUEZ** sur les dommages et réparations.
- **RESTEZ** à l'écart des zones sinistrées.
- **FACILITEZ** l'accès des premiers secours.
- **PRÉPAREZ** le retour de l'ensemble des compagnons.
- **FAIRE UN CHECK COMPLET** des installations avant redémarrage : électricité, grue...

Retrouvez toutes les consignes sur preventionbtp.fr



NUMÉRO URGENCE
15 ; 17 ; 18 et 112

Ref. : 19 A 03 25